



CLASSES : 3ASS – 3ASGE

Texte :

Guerre d'Algérie et torture : l'affaire Audin.

Il y a 50 ans disparaissait Maurice Audin. Torturé et assassiné, son corps n' a jamais été retrouvé. Depuis cette date, son épouse Josette se bat pour établir la vérité et pour que la France reconnaisse officiellement l' emploi de la torture par son armée pendant la Guerre d' Algérie.

En 1957, Maurice Audin a 25 ans, il est assistant de mathématiques à l'université d'Alger et membre du Parti Communiste Algérien (PCA) au sein duquel il milite pour l'indépendance de l'Algérie.

Dans la nuit du 11 juin 1957, les paras du général Massu font irruption au domicile des Audin. Josette et Maurice sont là, avec leurs trois enfants. Maurice est embarqué, les officiers français assurent à sa femme qu'**elle** le reverra bientôt. Dès le lendemain, Henri Alleg, membre du PCA lui aussi tombe dans le piège.

Les paras l'emmènent dans « le centre de tri » comme le baptisaient les autorités françaises, une villa en construction à El-Biar. Là, il **y** retrouve son ami Maurice « allongé sur une planche, des pinces reliées par des fils électriques et fixées à l'oreille droite et à l'oreille gauche ». Maurice a juste eu le temps de lui murmurer : « C'est dur Henri ». Henri Alleg sera l'un des derniers à voir Maurice vivant.

Le 21 juin 1957, l'armée déclare que Maurice se serait évadé lors d'un transfert. Le silence de plomb de l'État sera brisé par un tout jeune assistant d'histoire de l'université de Caen qui deviendra l'un des plus grands historiens français : Pierre Vidal-Naquet. Il établit que Maurice a été assassiné le 21 juin par les mains des officiers para qui l'ont arrêté. La thèse de l'évasion ne tient plus et l'institutionnalisation de la torture est dénoncée grâce à la publication du livre d'Henry Alleg, ”.

Josette Audin portera plainte plusieurs fois mais à chaque fois elle se heurtera aux lois d'amnistie de 1962 et 1968 : Malgré les enquêtes, la justice française considère toujours que Maurice n'a pas été assassiné mais qu'il a disparu après s'être évadé.

Le 21 juin 2007, Josette Audin a envoyé une lettre ouverte au Président Sarkozy, **nous** l'avons rencontrée le 23, elle venait de recevoir l'accusé de réception de sa lettre à l'Élysée. 50 ans après, les faits sont à peu près établis. Il reste à l'Etat français à assumer cette histoire et à reconnaître enfin l'emploi de la torture par notre armée pendant la guerre d'Algérie

Jean Sébastien publié le 26 juin 2007 par LaTéléLibre.Fr

Questions :

I. Compréhension de l'écrit : (14 Pts)

1. * Depuis cette date.
* Dès le lendemain.
– A quelles dates renvoient les mots soulignés dans les phrases ci-dessus ?
2. Répondez par vrai ou Faux. Si la phrase est fautive, corrigez là :
 - a) Maurice Audin réapparaît après son arrestation.
 - b) Josette Audin est convaincue que son mari s'est évadé au cours d'un transfert.
 - c) Le jeune mathématicien est mort sous la torture.
3. Le silence de plomb de l'État sera brisé par un tout jeune assistant d'histoire de l'université de Caen.
L'expression soulignée veut dire :
 - Un silence absolu.
 - Un silence de peur.
 - Un silence incompréhensible.Recopiez la bonne réponse.
4. « Audin a été gravement torturé ».
Relevez dans le texte deux expressions qui le montrent.
5. A qui / quoi renvoient les pronoms soulignés dans le texte ?
6. Relevez du texte un indicateur de temps absolu et un indicateur de temps relatif.
7. Pourquoi Maurice Audin a-t-il été abattu par son armée ?
8. Relevez (04) mots ou expressions appartenant au champ lexical de **torture**
9. Complétez le passage ci-dessous par les mots de la liste suivante : (témoignages, avait été tué, évasion, infirmer, disparaît).
« En juin 1957, un mathématicien et un militant du PCA sans laisser de traces. Les documents et les sont suffisamment nombreux et concordants pour la thèse de l'..... Maurice Audin ne s'est pas évadé, il »
10. Quelle est la visée communicative du texte ?

BON COURAGE